

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	2 (1914)
Heft:	21
Artikel:	Correspondance
Autor:	Chaponnière, P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-249626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

retirer à ce point de vue de la détermination des aptitudes. Rien de plus suggestif, de plus éloquent en faveur du rôle utile que peut, que devrait jouer la psychologie à l'école: ces résultats ne sont ni des opinions personnelles de l'auteur, ni des déductions dogmatiques de telles ou telles prémisses établies *a priori* par un cerveau bien organisé: tout repose sur des faits observés minutieusement et interprétés scientifiquement.

C'est par des exemples pris sur le vif, par quelques portraits individuels des plus captivants, que l'auteur vous fait toucher du doigt combien les tests viennent en aide à l'intuition du maître et au rendement scolaire, pour apprécier l'intelligence d'une élève. Tandis que le maître, jugeant trop exclusivement l'enfant d'après son travail scolaire, est mal placé pour faire le départ entre le rôle de l'intelligence et celui de la mémoire, ou de la volonté, tandis qu'il court le risque de ne juger l'intelligence que par certaines de ses manifestations, et sans tenir assez compte de la personnalité et de l'affection de ses élèves, les tests viennent justement mettre en lumière ces points restés obscurs. M^{me} Evard arrive à la conclusion que la méthode des tests, — en dépit de ses adversaires, — est le meilleur moyen de déterminer la valeur psychologique individuelle. Il faudrait pouvoir citer en entier, et citer tous les portraits qui examinent successivement le milieu, le développement physique, le caractère, le développement psychologique, la valeur scolaire, et enfin l'orientation de quelques-unes des élèves de M^{me} Evard. — C'est grâce aux tests que l'auteur peut conseiller aux parents d'A. de la laisser suivre son cher idéal, les lettres, au lieu de lui imposer un apprentissage de commerce: tandis que le seul travail scolaire ne donnait à l'enfant qu'un rang médiocre, et n'aurait pas permis à son professeur de se prononcer, l'étude du développement physique et psychologique avait révélé une intelligence très vive. En sens inverse, l'examen par les tests a plusieurs fois engagé l'expérimentateur à détourner, de la carrière pédagogique, par exemple, des jeunes filles que leur application et leur bonne mémoire avaient classées beaucoup plus favorablement que l'intelligence ou le développement psychologique.

Les conséquences pédagogiques se basent sur les constatations psychologiques: la *fille prépubère* (12 1/2-13 1/2 ans) s'étant révélée d'intelligence sensorielle, c'est un enseignement concret, intuitif, objectif qui lui conviendra: inutile d'exiger beaucoup comme jugement et comme abstraction, puisque son vocabulaire se révèle surtout concret, sensoriel. — Avec l'*adolescente* en pleine période pubertaire (13 1/2-14 1/2 ans), qui évolue vers l'érudition, l'imagination, l'émotivité, qui, par suite de la crise physiologique qu'elle traverse, se désintéresse des programmes en usage, il faudra réduire l'enseignement proprement dit, organiser les connaissances acquises plutôt que de les augmenter, et tirer parti de l'extraordinaire expansion de l'affection de cet âge, en vue de la culture morale: « Toute adolescente devrait avoir, pour couronnement de sa préparation scolaire première, une année consacrée à la culture morale avant tout, où la personnalité serait développée par l'élévation de la pensée et la profondeur des sentiments; on s'inspirera de ces principes dans les écoles professionnelles elles-mêmes, et l'on introduira un peu d'idéal dans les écoles-ateliers de couture, etc. » — Enfin, avec la *jeune fille* (14 1/2-15 1/2 ans), la crise pubérale étant passée, l'orientation sera autre: l'intelligence plus développée, apte à la synthèse, permettra de reprendre sur une autre base la culture intellectuelle proprement dite, sans négliger la culture morale.

Comme conséquence pratique d'un autre ordre, — toujours en vue d'arriver à cette adaptation de l'enseignement à l'élève, — l'auteur souhaite de voir tout maître se familiariser avec les méthodes psychologiques. En face de l'intérêt si vif, et de la valeur pratique du beau travail de M^{me} Evard, on ne peut que déplorer l'indifférence — voire même la défiance — d'une trop grande partie du corps enseignant pour des recherches qui, certes, demandent du temps et du travail; mais qui ajoutent tant d'intérêt à la besogne pédagogique, et vous ouvrent, comme aucune autre, des voies nouvelles pour s'adapter à l'âme enfantine.

En nous plaçant au point de vue féministe, nous pouvons nous réjouir du travail de M^{me} Evard, à un double point de vue: d'abord parce qu'il nous est précieux de voir l'une des nôtres aborder avec autant de maîtrise ces problèmes scientifiques qu'on a trop longtemps estimés au-dessus de nos forces intellectuelles; ensuite et surtout parce qu'une étude aussi sérieuse, aussi élevée, sur la femme, à une époque aussi critique de son développement, doit contribuer, comme l'auteur l'espère elle-même, « à l'éducation et à l'organisa-

tion pratique des nouvelles générations, desquelles nous escomptons alors un meilleur rendement social. »

A. D.

CORRESPONDANCE

Genève, le 10 juin 1914.

Chère Rédactrice,

Voulez-vous me permettre de rectifier une phrase contenue dans votre compte-rendu du Meeting de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, tenu à Rome le mois dernier.

Il y est dit que « Mrs. Creighton ayant déploré les violences des suffragettes, l'une d'elles, qui se trouvait dans l'auditoire, s'est levée pour protester avec véhémence, mais a été réduite au silence par des applaudissements ».

Ayant fait partie moi-même de cet auditoire, je sais, en effet, que l'impression produite tout d'abord par l'interruption inattendue que vous mentionnez a été celle d'une intervention de la part des suffragettes ».

Une circonstance toute fortuite, toutefois, m'ayant mise en rapport, peu de jours après, avec l'auteur de l'interruption en question, j'ai appris de sa bouche, premièrement: qu'elle n'est pas « suffragette »! et secondement, que ce contre quoi elle a protesté, c'est contre le fait d'apporter à une réunion internationale une question de portée *nationale*, et cela alors qu'aucune « suffragette » n'était présente pour défendre le point de vue de l'Association que préside Mrs. Pankhurst et expliquer son attitude.

Il y avait loin, vous le voyez, de cette intervention, généreuse dans ses intentions, au complot préparé et annoncé à l'avance que d'aucuns ont voulu voir dans cet incident sans gravité, et il m'a semblé équitable de vous signaler la chose.

Recevez, chère Rédactrice, l'expression de mon cordial dévouement.

P. CHAPONNIÈRE.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtées à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Génève. — Association pour le Suffrage féminin. — Malgré la saison qui n'est plus guère propice aux réunions, malgré les préparatifs du Centenaire qui ont considérablement rempli ce mois de juin, notre Comité a encore travaillé. Il a édité, en brochure de propagande, la si excellente étude de M^{me} de Schlumberger-de Witt sur le *Rôle moral du Suffrage féminin*, et rédigé un leaflet: *Là où les Femmes votent...* qui sera prêt pour la campagne d'automne. Il s'est naturellement occupé des prud'femmes; il a, de concert avec l'Union des Femmes, jeté les bases d'un cours de discussion, qui sera donné, l'hiver prochain, sous la direction de M. le prof. Paul Moriaud. Enfin, il a fait une démarche auprès de M. Magnenat, président du Département de Justice et de Police, pour lui demander d'admettre des femmes aux fonctions de curateurs instituées par la nouvelle loi sur la Chambre pénale de l'enfance, en vigueur depuis le 1^{er} mars dernier. La réponse de M. Magnenat ayant été affirmative, une liste de noms va être dressée; il s'agit, on le sait, pour les curateurs, de surveiller et de suivre, au point de vue moral et éducatif, les enfants mis « en liberté surveillée ». — Le 29 juin, M^{me} Gourd a fait, au Cercle d'études de l'Association catholique ouvrière, une causerie sur le *Suffrage féminin*, et le 8 juin, elle avait parlé de l'*Emancipation de la Femme*, dans un syndicat de cigarières.

E. Gd.

Société des Dames de la Croix-Rouge. — Les deux Sociétés masculine et féminine ayant fusionné, le 28 avril dernier, en une seule Société mixte, — ce dont on ne peut que les féliciter, — c'est le dernier rapport sur l'activité de la Société des Dames qui vient de paraître. Il présente de ce fait un vif intérêt, parce qu'il ne se borne pas à passer en revue l'activité déployée dans l'année 1913, mais bien celle de la Société depuis sa fondation en décembre 1889;